

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
Réunion du 24 octobre 2023, 18h30
Local 118**

Personnel scolaire

Audréane Gervais (P)
Myriam Boutin (P)
Sylvie Genest (P)
Julie Desjardins (P)
Lucie Mongeon (P)
Véronique Pilote-Charron (P)
Manon Therrien (P)
Audrey Valcourt (P)
Marilou Gagné (stagiaire stage 4, orthopédagogue) (P)

Substituts

Émilie Bondu (A)

Direction

Annick Massie (P)
Caroline Matte (P)

Public

Aucun public

Parents

Cynthia Bolduc (A)
Karine Émond-Boudreau (P)
Benoît Carbonneau (P)
Stéphane Gosselin (P)
Isabelle Lafontaine (P)
Olivier Leduc (P)
François Junior Poulin (A)

Substituts

Cindy Glaxer-Babin (A)
Marie-Pier Morest (P)
Caroline Raymond (A)
Virginie Trudel (P)

Membre de la communauté

Alicia Lacasse-Brunet (A)
Danique Lafontaine (P)

Invités

Aucun invité

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Gosselin ouvre la réunion à 18 h 30 et souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Gosselin présente l'ordre du jour.

Mme Therrien propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout au varia et Mme Pilote-Charron seconde. L'ordre du jour est adopté.

CÉ-16-10-2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2023 et suivis

Mme Massie demande si des changements doivent être apportés au procès-verbal. Quelques coquilles et précisions sont soulevées et seront corrigées.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Émond-Boudreault et appuyée par Mme Genest.

CÉ-17-10-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Parole du public

Aucun public n'était présent.

5. Rôles et pouvoirs de la direction d'école et du conseil d'établissement (L.I.P. art. 96.12, L.I.P. art. 71), formation obligatoire-membres du CÉ

Mme Massie nomme l'importance de faire les formations. Elle invite à prendre connaissance du courriel qui a été envoyé aux membres. Mme Massie demande une confirmation des membres lorsque la formation est suivie. Les formations doivent être faites par tous les nouveaux membres du CÉ.

6. Présentation des membres de la communauté

M. Gosselin présente les membres de la communauté. La première personne est Mme Alicia Lacasse-Brunet, conseillère municipale, mais elle n'a pas pu se présenter ce soir, car elle a un engagement.

Deuxièmement, il y a Mme Danique Lafontaine, vice-présidente de l'Association du quartier Bellevue Sud et elle est présente au CÉ. Elle décrit la mise sur pied de l'association. Elle présente son rôle et précise que l'Association se rencontre une fois par mois afin de mettre sur pieds des activités pour promouvoir la vie de quartier. Elle dit qu'un partenariat avec l'école de L'Escalade serait bénéfique afin de communiquer les informations aux parents des enfants du quartier. L'Association souhaite se faire connaître et invite les membres du CÉ à suivre leur page Facebook. M. Gosselin confirme que l'OPP travaillera certainement en collaboration avec l'Association.

7. Budget de fonctionnement du CÉ 2023-2024

Mme Massie présente le budget de fonctionnement du CÉ 2023-2024. Il s'agit d'un budget alloué à même le budget de l'école. L'année passée, tous les frais sont allés pour les repas fournis au CÉ. Pour 2023-2024, un budget de 300 \$ est prévu. M. Gosselin propose d'augmenter un peu le budget alloué considérant l'augmentation des frais. M. Carbonneau propose une réserve dans les frais associés en gardiennage. Mme Massie exprime être à l'aise d'ajuster le budget selon les propositions présentées.

M. Carbonneau propose d'adopter le budget de fonctionnement du CÉ 2023-2024 tel que modifié et Mme Therrien seconde.

CÉ-18-10-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Normes et modalités 2023-2024

Mme Massie présente le résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages de l'année scolaire 2023-2024. Elle explique que nous sommes revenus à la norme avant la Covid. Elle précise que pour les épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MEES), les évaluations compteront pour 20 % du résultat final et que les épreuves obligatoires du CSSD compteront pour 20 % de la 3^e étape.

Il est proposé par Mme Genest et appuyé par Mme Pilote-Charron d'adopter les modifications aux normes et modalités.

CÉ-19-10-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Présentation du Fonds à destination spéciale

Mme Massie présente les fonds à destination spéciale. Elle explique entre autres que 75 % ont été alloués pour l'aménagement de la cour d'école et 25 % pour la fête d'accueil. Elle précise les autres informations présentées dans le tableau des fonds à destination spéciale du cartable du CÉ.

10. Projet d'embellissement de la cour d'école

Mme Massie présente la mesure 50380 du MEQ quant à l'amélioration des cours d'école (2022-2023). Mme Massie souhaite mettre à jour les nouveaux membres en présentant le projet qui a été déposé pour l'aménagement de la cour d'école. Le Ministère aurait attribué des montants moindres que prévu et les Centres de service scolaires ont dû sélectionner certaines écoles. Mme Massie explique que l'école n'a pas été sélectionnée pour la phase 4, soit l'aménagement d'une classe nature. C'était un projet de 89 000 \$. Mme Massie demande maintenant à savoir comment on peut y remédier. Elle dit que nous représenterons à nouveau le projet si le Ministère offre encore un budget alloué à des projets d'embellissement. Elle sonde le CÉ à savoir si nous pouvions devenir autonomes dans ce projet. Elle précise qu'il nous reste 32 000 \$. M. Gosselin propose que l'école continue de ramasser des fonds pour être capables d'aménager une classe extérieure. Mme Therrien suggère de conserver une plus petite partie du solde restant pour réparer certaines choses dans la cour. Mme Massie dit qu'elle peut regarder avec le fonds d'investissement sur mesure pour un budget pour un petit projet. (Ballons poires, peinture, etc.).

Il est proposé par M. Leduc et secondé par Mme Morin de faire une nouvelle campagne de financement pour accumuler des fonds pour le projet de classe extérieure et d'utiliser une partie des fonds actuels et des mesures disponibles pour effectuer certains aménagements selon les budgets disponibles.

CÉ-20-10-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Campagne de financement

En lien avec le point précédent, Mme Massie demande l'avis des membres sur le moment opportun pour réaliser une levée de fonds. Mme Massie suggère de développer le projet et lancer la levée de fonds avant la semaine de relâche. Mme Massie et M. Gosselin vont recueillir des informations et nous présenter des suggestions de levées de fonds.

M. Gosselin propose une campagne de financement dans le temps de février-mars et Mme Valcourt seconde.

CÉ-21-10-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Consultation pour les besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux de l'école (L.I.P. art. 96.22)

Mme Massie informe les membres sur le processus de consultation pour les besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux de l'école (L.I.P. art.96.22). Présentement, ils font une tournée pour vérifier l'état du bâtiment de l'école. Mme Massie nomme les projets qui sont à venir. Au préscolaire, considérant que les sorties sont attrayantes pour les enfants, ils ont pensé d'installer une porte pour fermer les sorties afin d'éviter que les enfants sortent de la cour de l'école. Mme Massie reconnaît que ce projet fait partie d'une demande et confirme l'importance de cette tâche. Il y aura aussi des changements de tuiles, robinetteries. Un des projets qui doit être financé par l'école est l'aménagement d'un bureau pour l'équipe du service de garde. Mme Massie suggère aussi de considérer les filets de soccer. Le système d'alarme incendie aussi est un projet. Un membre demande si nous avons accès aux résultats de l'inspection des ressources matérielles. Mme Massie va s'informer à savoir si on peut y avoir accès afin de consulter les listes de travaux à effectuer.

13. Arrêt de facturation des frais de subvention lors d'absence aux journées pédagogiques

Mme Massie informe les membres du nouveau règlement quant aux frais lors d'absence aux journées pédagogiques. Il n'est plus possible de facturer le coût de la subvention perdue aux parents lorsqu'un enfant est absent lors d'une journée pédagogique. En effet, depuis le 1^{er} juillet,

il n'est plus possible de charger ces frais. Des crédits seront attribués pour les élèves concernés depuis le début de l'année scolaire. Ce sera crédité dans l'état de compte par le service des ressources financières. Mme Desjardins mentionne que ce changement sera actif pour la prochaine journée pédagogique. M. Carboneau demande la façon dont les parents seront informés. Mme Massie nomme qu'un communiqué sera envoyé aux parents lorsque le remboursement sera effectif.

14. Modification à l'horaire du préscolaire pour le 22 décembre et le 20 juin

Mme Massie nomme que les enseignantes du préscolaires souhaitent faire une modification à l'horaire pour les classes de maternelle, le 22 décembre 2023 et le 20 juin 2024. Elles veulent éviter que les enfants ne reviennent que pour 30 minutes après le dîner, comme le préscolaire termine plus tôt. Elles demandent une modification officielle de l'horaire pour ces deux journées. Elles souhaitent que pour ces deux journées, les heures soient de 8 h à 12 h en présence enseignantes et à partir de 12 h, au service de garde.

M. Leduc propose d'adopter les modifications proposées et il est secondé par Mme Trudel.

CÉ-22-10-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Activités socioculturelles (L.I.P. art. 87), sportives et ludiques

Les maternelle 4 ans peuvent faire des activités en lien avec leur programme parent et la sortie à Plaisance a été approuvée par une consultation courriels la semaine précédente la réunion. Le 3^e cycle présente une sortie à la maison de la Culture pour assister à une pièce de théâtre.

Mme Boutin propose d'approuver les activités et est secondée par M. Carboneau.

CÉ-23-10-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Reddition de compte du projet éducatif 2018-2023

Mme Massie présente une nouvelle formule de reddition de compte du projet éducatif. Le nombre d'élèves inscrits au service de garde sera ajouté. Mme Massie va valider le nombre et l'ajouter au cartable. Mme Massie présente aussi les particularités de l'année en lien avec les objectifs du projet éducatif. Elle exprime une satisfaction générale des résultats de la reddition de compte du projet éducatif. Elle précise que l'école de l'Escalade a atteint toutes ses cibles prévues par le projet éducatif.

17. Présentation des résultats aux épreuves obligatoires (MEQ et CSSD) de juin 2023

Mme Massie présente les résultats aux épreuves obligatoires (MEQ et CSSD) de juin 2023. Elle souhaite élaborer des stratégies qui peuvent améliorer les taux de réussite des élèves de l'école de l'Escalade. Elle constate que d'année en année, les taux de réussite sont très satisfaisants. Elle explique que les équipes sont consultées afin de réfléchir aux meilleures stratégies. Des questions sont en lien avec l'écriture. Ce sont des éléments comparatifs pour les évaluations du ministère exclusivement. Mme Massie exprime que l'équipe école démontre une bonne capacité d'introspection pour améliorer le taux de réussite des élèves de l'école. La réflexion est constructive auprès du personnel enseignant.

18. Projet éducatif 2023-2027

Mme Massie présente le projet éducatif 2023-2027. Elle précise qu'il s'agit d'un document de travail. Des consultations sont faites par niveau. Elle présente les principales sections du projet éducatif. Elle précise que le document final sera présenté en décembre 2023. Le principal objectif visé est celui avec l'écriture. Ils veulent maintenir le taux de réussite de la capacité des élèves à raisonner. L'ajout d'activités parascolaires est aussi un objectif. Un membre demande si le Mini Basket fait partie des activités parascolaires. Ils vont regarder avec des compagnies pour offrir des activités sur les heures de dîner, exclusivement pour les élèves de l'école. Le karaté est proposé comme activité. Mme Massie mentionne qu'un renouvellement du matériel informatique sera aussi nécessaire. Un plan est à prévoir à cet égard. Le projet devra être approuvé en décembre, en plus du plan de lutte.

19. Programme d'activités du SDG

Mme Massie présente qu'il faut développer un programme d'activités du SDG qui doit s'inscrire de manière cohérente avec le projet éducatif de l'école. Ce programme doit être présenté au CÉ et au Comité de parents. Il doit s'arrimer aux différentes sections décrites dans le projet éducatif de l'école. Mme Massie relance l'importance de répondre au sondage envoyé par le SDG aux parents. En décembre, ce projet devra être approuvé par le CÉ.

20. Activité sociale pour décembre

Mme Massie demande les suggestions aux membres du CÉ pour l'activité sociale pour décembre. La formule ciblée est l'organisation de repas partage. Un document sera envoyé aux membres du CÉ afin d'identifier ce que chacun amènera pour le repas.

21. Communications (volets parents)

- A) *Président* : Rien à mentionner.
- B) *Comité parent* : M. Gosselin nomme qu'ils ont eu une rencontre il y a deux semaines. Il explique que c'étaient les élections et présente les personnes élues. Les états financiers ont été présentés ainsi que les prévisions budgétaires. Le transport demeure un service qui sera discuté de manière prioritaire. Il précise que c'est un budget déficitaire.
- C) *Représentant de la communauté* : Mme Danique Lafontaine demande des précisions quant aux rencontres avec l'OPP. M. Gosselin lui fournit les explications nécessaires. Mme Lafontaine exprime que l'Association aimerait organiser une fête d'hiver, comme un carnaval. Mme Lafontaine exprime un intérêt de l'Association à développer un partenariat avec l'école. L'Association cherche activement une salle pour faire leurs rencontres de CA et précise souhaiter que les rencontres se fassent sur le terrain Bellevue Sud. Ils prévoient organiser vers la fin novembre un souper pizzas afin de faire un remue-ménage. Ils souhaitent trouver des partenariats pour emprunter des locaux pour leur permettre de tenir leurs réunions. Mme Massie va recueillir les informations et valider les ententes possibles.
- D) *Représentant de l'OPP* : M. Gosselin présente le bilan de l'épluchette de blé d'indes. L'activité a coûté 1 400\$. L'activité a été une réussite. Le compte-rendu a été acheminé à Mme Matte. Lors de la dernière rencontre, ils ont clarifié la structure de l'OPP. La danse d'Halloween est ce vendredi 27 octobre 2023. La prévente a eu lieu les 23 et 25 octobre. La première danse est à 18 h 15, jusqu'à 19 h 15. La deuxième danse débutera à 19 h 45 à 20 h 45. Ils ont aussi discuté de réserver le gymnase le 1^{er} décembre pour réaliser un *paint night*. Comme la personne n'est plus disponible, ils réfléchissent à une nouvelle activité. Une soirée pyjamas/film de Noël est suggérée. Mme Desjardins suggère aussi une soirée pound (parents-enfants). L'OPP souhaite encourager l'échange de denrées.

22. Communication (volet personnel scolaire)

- A) *Représentantes du personnel enseignant* :

- *Préscolaire* : Mme Gervais présente que les maternelle 4 ans ont apprécié la sortie. Il y aura un calendrier officiel des sorties pour les 4 ans. Les 5 ans, les routines sont installées et différents programmes seront éventuellement intégrés dans les classes.
- *Premier cycle* : Mme Genest dit que les routines sont bien intégrées avec les 1^{ères} années. Au début octobre, les activités Lire à deux ont commencé. Mme Leduc, enseignante-orthopédagogue, vient en classe trois fois par semaine. Mme Leduc leur offre du soutien. Les élèves pourront se déguiser en salle de classe, malgré les négociations. Les 2^e années, sont aussi dans l'activité Lire à deux.
- *Deuxième cycle* : Mme Boutin dit que les 3e et 4^e années ont décoré les classes pour l'Halloween. Elles préparent les révisions et les évaluations pour le premier bulletin.

- *Troisième cycle* : Mme Therrien dit que la classe de langage s'intègre avec eux dans certaines matières. L'hydroponie fonctionne bien et les enfants vont pouvoir manger leur propre laitue. Mme Therrien présente qu'ils vont faire un concours en lien avec les livres d'Harry Potter. Les examens sont en préparation. Le 30 octobre, les parents seront invités pour visiter les maisons hantées.
- B) *Représentante du personnel de soutien* : Mme Valcourt présente que les ateliers de gestion des émotions ont été réalisés auprès des enfants. La méthode sandwich a aussi été présentée pour la résolution de conflits. Les TES ont participé à la formation parapluie, en collaboration avec le Centre de police de Gatineau. Ils attendent le lien web pour avoir accès au programme.
- C) *Représentante du personnel professionnel* : Marilou est stagiaire en stage 4, jusqu'au début décembre. Elle est en intervention avec les élèves. Ils sont en révision des PI, pour novembre.
- D) *Représentante du personnel du service de garde* : Mme Desjardins mentionne qu'elle travaille sur le programme d'activités et est enthousiaste. Un projet pilote est instauré avec la classe 952. Les élèves de cette classe iront dîner avec les élèves de 6^e année afin de les intégrer et briser leur isolement. Elle mentionne aussi qu'il n'y aura plus la possibilité d'utiliser les tableaux interactifs au SDG, sauf pour mettre de la musique douce. Elle constate une différence auprès des élèves. Elle souhaite que les élèves soient actifs sur l'heure du dîner.
- E) *Direction* : Mme Matte précise qu'ils révisent le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à caractère sexuel. Ils commencent la révision des PI au début novembre. Mme Massie exprime qu'ils ont souligné la journée mondiale pour les enseignant.e.s et la semaine des directions d'établissement. Mme Massie rappelle que la photo scolaire est ce vendredi 27 octobre et que le projet *Simplement moi*, portant sur l'image corporelle, se poursuit avec le comité instauré. Ils ont commencé à discuter du réaménagement du bureau du SDG et éventuellement celui de la bibliothèque. Le bulletin est le 17 novembre et la rencontre de parents devrait être le 23 novembre (selon la grève).

23. Varia

Rien à mentionner.

24. Fin de la réunion

La séance est levée à 20 h 21.

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Therrien et secondée par Mme Desjardins.